

ACCA MIOS – SAISON 2025 – 2026

Agréée depuis le
24/04/1984
Siège social Mairie
de Mios

Site : accamios

Le bureau :

Président : Freddy Gatinois 06 83 46 43 12

Secrétaire/ Anthony Dardard 06 81 99 04 67

Com/internet : Amandine Plantey / Baptiste Bazinette

Règlementation : Julien Daguin

Pylone/palombières : Cédric Blancan / Jérôme

Vice-président : Justin Vinuesa 06 86 16 96 08

Trésorier : Jérôme Labadie 06 84 54 90 89

Chiens courants : Nicolas Plantey

Petit gibier : Bernard Forgeron / Justin

Gros gibier : Anthony

Les principales
dates à MIOS

Ouverture générale : 14 septembre 2025

Fermeture générale : 28 février 2026

(se reporter à l'arrêté préfectoral)

Gibier	Ouverture	Fermeture
Faisans – perdreaux – renards – ragondins – lapins...	14 septembre 2025	28 février 2026
Lièvre	14 septembre 2025	4 janvier 2026
Sanglier	15 août 2025	31 mars 2026
Chevreuril	1 ^{er} juillet 2025 1 ^{er} juin 2026	28 février 2026 30 juin 2026
Cerf (sous réserve de changement)	14 septembre 2025	28 février 2026
Bécasse	14 septembre 2025	Cf arrêté min
Grives / Palombes	14 septembre 2025	Cf arrêté min

Art. 7 du règlement de chasse (extrait)(sauf chasse à l'arc et battues sanglier):

La chasse est autorisée uniquement les samedis, dimanches et lundis, de l'ouverture générale au 30 septembre inclus, entre l'aube et le crépuscule. A partir du 1^{er} octobre, elle est ouverte chaque jour, dans le respect de la réglementation concernant le gibier sédentaire et le gibier migrateur. Exceptionnellement, **la chasse est fermée à 14h00 les vendredis de lâchers.**

TARIFS 2025 – 2026

Membres de droit : 50 €

(55 € sans le timbre vote FDC)

Membres extérieurs à la commune :
110 € (115 €)

Carte d'invité à la journée (hors journées chevreuil)

Tout invité doit être détenteur du permis Gironde ou national validé, avec le timbre grand gibier pour ces chasses.

L'invitant est responsable de son invité.

1 carte journalière gratuite par an par sociétaire.

5 cartes maximum payantes (10 euros) par sociétaire et par an.

Gratuite en palombière.

UTILE

17 gendarmerie - 18 pompiers – 15 SAMU

FDCG : 05 57 88 57 00

OFB : 05 57 74 10 24

Lieux	Dates 2025 - 2026						
	13 sept	19 sept	26 sept	3 oct	17 oct	28 nov	12 dec
Mios Nord				Mixte	Mixte		
Piqueyre/Causat	20 F	20 F	20 F	12 F/10 P	12 F/10 P	20 F	20 F
Charlot	8 F	8 F	8 F	4 F / 5 P	4 F / 5 P	8 F	8 F
Coulagatte	12 F	12 F	12 F	4 F/10 P	4 F/10 P	12 F	12 F
Petit / Berlin nord	12 F	12 F	12 F	4 F /10 P	4 F /10 P	12 F	12 F
Pas des Planques	8 F	8 F	8 F	4 F/5 P	4 F/5 P	8 F	8 F
Mios Sud							
Sablat / Coupe d'Emile / Anglet / Matalin	16 F	16 F	16 F	8 F/10 P	8 F/10 P	16 F	16 F
Boudé / Antone / Champs de petit Caudos	16 F	16 F	16 F	8 F/10 P	8 F/10 P	16 F	16 F
Allée de Castandet	16 F	16 F	16 F	8 F/10 P	8 F/10 P	16 F	16 F
Curchade	4 F	4 F	4 F	4 F	4 F	4 F	4 F
Gassian	8 F	8 F	4 F	4 F/5 P	4 F/5 P	8 F	8 F
Allée de Guillos	4 F	4 F	4 F	4 F/5 P	4 F/5 P	4 F	4 F
LACANAU DE MIOS	32 F	32 F	32 F	16 F/20 P	16 F/20 P	32 F	32 F

Une arme est
toujours considérée
comme chargée !
Maniez-la avec
précaution !

Rappels :

- Il appartient à chaque chasseur d'avoir lu et de connaître le règlement de chasse et intérieur de l'ACCA (site accamios.fr)
- Consultez également le schéma départemental cynégétique 2021 – 2027 (site FDC33)
- Gros gibier : révisez les règles de sécurité !

Chasse à l'arc

Responsable : Xavier Abiven

- Les chasseurs doivent disposer de la carte de l'ACCA et d'un bracelet pour le gibier tiré
- Se pratique tous les jours, du lever du soleil au coucher du soleil, prioritairement en des endroits où ne vont pas les battues au chiens courant
- Prix du chevreuil : 30 €, du sanglier : 20 €
- Coordination obligatoire par « whats'app »

Sanglier en battue

4 équipes

- Stage de sécurité et « timbre » grand gibier obligatoires
- Chaque animal tué sera muni d'un bracelet de marquage
- Chasse en zone de quiétude après autorisation
- Du 15 août 2025 au 31 août : chasse ouverte les samedis, dimanches et lundis
- A partir du 1^{er} septembre, chasse ouverte tous les jours sauf les 3 jours de chevreuil
- Briefing particulier sur l'emploi éventuel de la chevrotine

Lièvre

Responsable : Nicolas Plantey

Jours de chasse : samedi, dimanche et jours fériés
1 lièvre max par sortie
5 fusils maximum.

Cerf (plan de chasse prioritaire)

Responsables : MM Branle et Fitère

12 bracelets, carte d'invité à 10 €

Stage de sécurité obligatoire (sous réserve des places FDC)

Début des battues (communales) : 12 octobre 2025

Rendez-vous 8h30 au Milan Noir

Chevreuil (11 équipes)

3 jours de chasse : dimanches 9, 16 et 23 novembre

Tir à plomb.

Carte d'invité : forfait de 15 euros

Gibier de passage

Responsables plume : Bernard Forgeron, Justin Vinuesa, Alain Mano, Alain Mora

Se reporter à l'arrêté préfectoral.

RESPECTEZ LES REGLES DE SECURITE et de COMPORTEMENT !